



A Locoal-Mendon, le 28/08/2020

OBJET / DANVEZ : rentrée scolaire 2020 – garderie, pause méridienne, centre de loisirs

Dossier suivi par : Pôle Enfance/Jeunesse – clsh@locoal-mendon.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les mesures sanitaires mises en œuvre par les services de la mairie dans le cadre de la rentrée scolaire 2020. Ces mesures s'adaptent à la situation sanitaire quotidienne liée au Covid 19.

L'objectif de cette rentrée est bien d'accueillir tous les enfants dans un cadre serein, de garantir leur protection et celle des personnels. Les règles sanitaires mises en place s'appuient sur les protocoles actuels et l'expérience du mois de juin.

Aux abords des écoles :

Il est nécessaire de respecter les circuits et sens de circulation, les marquages au sol, la distanciation physique et le port du masque.

La restauration scolaire

Le service du midi sera assuré en service à table (pas de self) et par classe. Ces services se feront en alternance entre les deux écoles et par période scolaire. L'école Notre Dame des Fleurs débutera pour cette période (jusqu'aux vacances d'automne) et l'école Hugues Auffray passera au deuxième service.

Les inscriptions aux repas se font via le portail famille Carte +.

La garderie matin et soir

Le service de garderie (matin à partir de 7h30 et soir jusqu'à 19h00) sera assuré chaque jour au sein de chaque école. Aucune inscription n'est nécessaire. Cependant, le goûter est à fournir tous les jours par les parents.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis (de 7h30 à 18h45). Le repas du midi, ainsi que le goûter seront fournis par le restaurant scolaire.

Comptant sur votre collaboration, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Karine BELLEC,
Maire de Locoal-Mendon

